

La différenciation

ou : comment faire progresser chaque élève ?

Pourquoi différencier ?

- « 1/ Dans une classe, l'hétérogénéité est la règle ! L'homogénéité étant l'exception, il faut cesser d'être surpris de ne pas pouvoir faire avancer tout le monde de la même manière même si les programmes en donnent l'illusion.
- 2/ La différence entre élèves est normale ! Qu'il s'agisse d'écart de vitesse, d'autonomie, de motivation, d'intérêt, de compréhension, on ne peut plus être « indifférents aux différences » mais nous devons inclure cette approche dans le fonctionnement habituel de la classe. »

(citation extraite du document « *Pédagogie différenciée : 10 conseils + 1 !* » de Sylvain Grandserre, paru dans le Café Pédagogique⁴).

La différenciation peut et doit être mise en œuvre dans tous les cours et pas uniquement dans ceux consacrés à l'AP puisque le but est de faire progresser tous les élèves, ceux en difficulté comme ceux qui réussissent bien. Elle prend en compte les différences mais garde les mêmes objectifs d'arrivée (les attendus de fin de cycle, par exemple.) Ce sont les chemins pour y arriver qui peuvent changer selon les élèves. Il ne s'agit pas de mener tous les élèves au même endroit, ni de réduire les écarts entre eux, mais bien de permettre à tous d'avancer.

La question est de savoir sur quoi faire porter la différenciation, ce qui nécessite d'identifier les besoins et les points qui vont poser problème, et qui peuvent être différents selon les élèves. Il faut également s'interroger sur les stratégies pédagogiques à mettre en œuvre pour tenir compte de la diversité du public.

Différentes modalités

Le diaporama utilisé lors des journées de formation disciplinaire en 2015-2016 présentait deux évaluations diagnostiques. Dans l'atelier n°3, les professeurs étaient invités à détailler et à étoffer la préparation de la séance proposée en y intégrant des éléments de différenciation. De nombreuses idées y ont été émises, que nous reprenons ici en les synthétisant ; elles ne sont nullement exhaustives.

Nous proposons de nous appuyer en parallèle sur un document écrit par Marie Charpentier et Jacques Graffeuil (académie de Limoges) publié en 2016 dans la revue de *L'Association Française des Acteurs de l'Éducation* et intitulé « *Pédagogies de l'Accompagnement Personnalisé, différenciation et individualisation des approches éducatives* »⁵.

1) démarches variées

« *Différencier, c'est varier les démarches pédagogiques en alternant les apprentissages en situation collective, les activités en groupes ou en binômes (en fonction des besoins, des niveaux, du projet) et le travail en autonomie en proposant des activités adaptées et des étayages, sans négliger de prévoir un moment spécifique, même bref, avec l'élève, ce qui permet de le rassurer.* »

Exemples d'organisations proposées en atelier :

- alternance groupes/ classe entière/ binômes/ tutorat entre pairs/ travail individuel ;
- constitution des groupes : homogènes (groupes de besoins évolutifs), hétérogènes, en fonction des besoins ou des choix exprimés par les élèves ;

⁴ <https://miniurl.be/r-17cm>

⁵ <https://miniurl.be/r-17cn>

- travail en îlots (qui favorisent entraide et coopération), voire îlots bonifiés ;
- classe inversée (travail à la maison / travail en classe).

Exemples de diversification d'activités :

- diversification du rituel de début de séance (vérification des acquis individuelle ou collective, jeu ou ensemble d'images pour faire deviner le thème abordé, *brainstorming*, carte mentale) ;
- diversification dans l'élaboration de la trace écrite en cours (récapitulatif d'étape) ou en fin de séance (écrite par un élève secrétaire au tableau ou à l'ordinateur ; enrichissements successifs des informations repérées ; rédaction individuelle ou collective à partir des mots clés notés au tableau etc.) ;
- diversification du travail sur la phonologie, le schéma intonatif : répétitions individuelles, collectives, par groupes ou binômes, entraînement à la prononciation au dictaphone ou à l'aide d'autres outils numériques (baladodiffusion...) ;
- gestion de l'erreur : auto-correction, inter-correction, correction par l'enseignant.

2) contenus adaptés

« Différencier, c'est adapter des contenus à la situation de l'élève en proposant, pour une même tâche des supports et des textes variés, des activités plus concrètes ; en modifiant le niveau de complexité et graduant la difficulté, en augmentant ou diminuant le nombre d'étapes ; en aménageant la longueur des exercices et la quantité de données ; en modifiant la mise en page d'un document et ainsi illustrer, expliciter, donc faire construire le sens à partir de l'image. »

Exemples de diversification dans les contenus :

Selon les groupes d'élèves (3 en général) :

- repérer des éléments différents (factuels, explicites, implicites...) dans un texte ou dans un document sonore ;
- donner la même tâche mais avec des supports de nature ou de difficultés différentes ;
- travailler à partir d'une vidéo avec ou sans le son, avec ou sans sous-titres, proposer un visionnage/ une écoute fractionné-e ou en continu, avec un débit plus ou moins rapide ;
- mémoriser un nombre plus ou moins important d'éléments ; travailler les techniques de mémorisation adaptées pour chaque élève ;
- fixer des attendus différents dans la production (orale : durée, complexité, organisation, ou écrite : nombre de mots, complexité, organisation) ;
- diversifier les évaluations (adapter la longueur ou la difficulté ; proposer des aides en fonction des besoins ; adapter les évaluations aux objectifs individuels ; proposer des descripteurs d'évaluation suffisamment larges pour englober l'ensemble des profils de la classe).

3) cadre & ressources adaptés

« Différencier, c'est adapter le cadre ou les ressources : permettre à l'élève de disposer et d'utiliser différents référentiels (lexiques thématiques, dictionnaire, documents référents, fiches-guide, etc.) ; travailler en concertation avec le ou la documentaliste afin d'accompagner l'élève dans ses apprentissages ; autoriser le travail sur ordinateur en semi-autonomie avec l'utilisation de divers logiciels pour l'acquisition de la langue. »

Exemples de diversification dans les ressources et/ou les outils :

- diversité des aides : dictionnaires bilingues, unilingues ou/et en ligne ; aides lexicales, grammaticales ou syntaxiques plus ou moins denses ; aides méthodologiques (pour chaque activité langagière et/ou pour apprendre à organiser ses idées par exemple à l'aide d'une carte mentale) ; « boîtes à outils » ; affichage mural ; utilisation du cahier ou/ et du manuel ; *flashcards* ;
- outils numériques : baladeurs mp3 ou mp4 ; dictaphones ; ordinateurs ; tablettes ; TNI ; e-

lyco ; logiciels tels que Audacity (traitement du son), Acapela (prononciation), Memorize ou Anki (mémorisation). Un diaporama spécifique leur est consacré en ligne.

Le document à la page suivante (que vous pouvez retrouver dans le document académique de réflexion sur l'AP, cité plus bas et disponible en ligne) reprend de façon synoptique les différents éléments sur lesquels peut porter la différenciation.

Ce tableau s'inspire du travail de Ludovic Gourvenec, professeur de lettres.

| LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE | LES SUPPORTS UTILISÉS | LA PRODUCTION ATTENDUE | LES DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGE et LE TEMPS | L'ÉTAYAGE | L'ÉVALUATION |
|---|---|---|---|---|---|
| <p>En fonction des besoins des élèves, viser des contenus d'apprentissage différents (lecture, expression écrite, raisonnement, organisation de son travail, de sa démarche...) dans le cadre d'un projet commun pour la classe.</p> | <p>Les documents choisis pour le cours (textes, schémas, tableaux, documents audio ou audiovisuels, TICE, etc.)</p> <p>Les consignes d'activités inhérentes.</p> | <p>La production (orale, écrite) peut varier en fonction de la longueur, de la complexité, de la forme (genre, texte, schéma, etc.), etc.</p> | <p>Manière dont on organise le déroulement des situations d'apprentissage : gestion du lieu, travail individuel ou en groupes, etc.</p> <p>Variation de la durée des activités et adapter le temps accordé aux compétences de l'élève</p> | <p>Modalités d'accompagnement de l'élève : aides documentaires, dictionnaires, intervention de l'enseignant, etc.</p> <p>Induit le degré d'autonomie de l'élève</p> | <p>Etape qui synthétise tous les éléments précédents (réalisation de l'évaluation) et implique une individualisation de la remédiation</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> À partir de supports identiques pour la classe, proposer des tâches différentes en fonction des compétences visées Pour traiter un point d'un chapitre ou d'une séquence donnée, ressources et tâches différentes, qui amènent les élèves à mobiliser et à développer des compétences ou des connaissances différentes | <ul style="list-style-type: none"> Même support ou supports différents ? Même support mais adapté : longueur réduite, passages résumés, lexique simplifié (ou définitions ajoutées), texte aménagé (espacement aéré, sous-titres ajoutés, présentation, police agrandie...) Nombre de supports variés Support modifié : éléments visuels, auditifs, trous, etc. | <ul style="list-style-type: none"> Longueur différente Genre différent (écrire une lettre / répondre à une lettre, restitution par fichier oral) Exigences spécifiques (point de vue externe ou omniscient, temps verbaux) Rédaction ou QCM Quelle place est réservée à l'erreur ? | <ul style="list-style-type: none"> Activité individuelle ou en groupes, à la maison ou en classe Tutorat Espaces réservés dans la salle (coin lecture, coin informatique, possibilité de s'isoler) Fiche de travail accompagnant une activité Résumé oral par l'élève avant écriture Verbalisation préalable du sens que l'élève perçoit dans l'activité proposée | <ul style="list-style-type: none"> Aide d'un tiers (élève) Grille d'aide à la production (formalisation explicite des attentes) Outils (dictionnaires, cours, fiches outils, règles, répertoires, imagiers, etc.) Banque de données informatiques (sites) Illustrations visuelles Relancer ponctuellement l'élève | <ul style="list-style-type: none"> Quelles annotations ? Codes d'évaluation ? Grille d'aide à la production (formalisation explicite des attentes) Quelle place est réservée à l'erreur ? Réinvestissement / Transfert |
| <ul style="list-style-type: none"> Démarches coopératives Plan de travail Groupes de compétences, organisation de la classe en ateliers | <ul style="list-style-type: none"> Consigne de complexité variable (dans la formulation), nombre de savoir-faire à mobiliser différent, distinction claire des attentes | <ul style="list-style-type: none"> Production manuscrite ou saisie sur informatique Tolérance dans la présentation (paragraphe rédigés ou notes simples) | <ul style="list-style-type: none"> Ajustement des étapes dans le processus (écriture personnelle, questions intermédiaires, rédaction d'un brouillon, pauses d'évaluation formative) Articulation rapide des activités // Délai supplémentaire pour laisser le temps | <ul style="list-style-type: none"> Verbalisation de la consigne par l'enseignant Aide à l'écriture Grille d'aide à la production (formalisation explicite orale et/ou écrite des attentes) | |

NB : les textes officiels insistent sur la notion de différenciation et en font une obligation pour tous les enseignants. Ainsi :

- l'arrêté du 1er juillet 2013 portant sur le **référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation** énonce dans le chapitre P3 que le-la professeur-e doit être capable de :

« Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves »

et en particulier de

« différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. »

- **la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République** du 8 juillet 2013 dispose que : *« le collège unique est organisé autour d'un tronc commun qui nécessite des pratiques différenciées adaptées aux besoins des élèves... »*
- **le décret du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'Accompagnement Pédagogique des élèves** indique : *« l'accompagnement pédagogique concerne tous les élèves et a pour objectif de les faire progresser (...). Il se traduit soit par une différenciation des démarches pédagogiques en s'adaptant aux besoins d'un élève ou d'un groupe d'élèves (des exercices différents, des consignes aménagées...), soit par une diversification dans l'organisation des enseignements pour améliorer les situations d'apprentissage (groupes, tutorat...). »*

Les éléments d'une séance d'Accompagnement Personnalisé (AP)

L'accompagnement personnalisé est une modalité d'enseignement intégrée aux enseignements obligatoires, qui doit s'appuyer sur les contenus des programmes disciplinaires déclinant les attendus du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. L'accompagnement personnalisé est un temps privilégié pour diversifier les pratiques pédagogiques et varier les méthodes d'apprentissage afin de soutenir la capacité à apprendre de tous les élèves.

L'esprit de l'AP consiste aussi à s'intégrer dans un projet d'équipe, pour une classe donnée et sur une période déterminée. Le but est de renforcer son action par une cohésion inter-disciplinaire autour d'un axe privilégié, selon les besoins des élèves préalablement identifiés.

Lors des travaux de groupes, différentes pistes ont été proposées par les enseignants. Les voici ci-dessous :

- élaboration de méthodologies propres aux différentes activités langagières (stratégies d'accès au sens et enrichissement et étoffement de l'expression par exemple) ;
- travail sur l'apprentissage du lexique (construction des mots, synonymes, antonymes, champs lexicaux...) ; travail sur la mémorisation ;
- travail sur la phonologie (schéma intonatif, prononciation...) ; lien graphie/phonie ; mise en voix ;
- développement de la compétence culturelle (à partir de plusieurs documents supports : étude comparative d'une même thématique, travail sur les stéréotypes...)
- méthodologie pour la mémorisation, l'organisation du discours (faire un plan, faire une synthèse, développer argumenter...), la prise de parole (théâtre, exposés...) ;
- organisation du travail personnel (domaine 2), conception et utilisation de cartes mentales, concentration, analyser et exploiter les erreurs... ;
- élaboration de techniques d'apprentissage (démarches déductive/ inductive...) ;
- usage des outils numériques : construction d'un diaporama, recherche documentaire, écriture collaborative à l'aide du Pad d'e-lyco etc. ;

- travail en équipe, aptitude à l'échange...

Par ailleurs, nous vous recommandons particulièrement la consultation et la lecture de ces deux documents qui figurent sur notre site académique :

- « *Réflexion sur l'Accompagnement Personnalisé au Collège* », document académique sur l'AP publié le 3 mai 2016. Il inclut des exemples en langues.

→ voir en ligne : <https://miniurl.be/r-17a6>

- Article publié sur l'espace pédagogique interlangues de l'académie de Nantes

→ voir en ligne : <https://miniurl.be/r-17a7>

Synthèse d'ateliers de travail sur la différenciation

Lors des journées de formation 2015-2016, des ateliers se sont penchés sur la question de la différenciation pour diverses activités langagières. Voici des éléments de synthèse.

Rappel des questions posées :

Quels éléments peut-on différencier quand on entraîne les élèves en expression orale en continu ? // En quoi certains éléments seraient-ils transférables dans une séance d'AP ?

Compétences transversales proposées par les groupes de travail comme pouvant faire l'objet de séances colorées AP au sein d'une séquence portant majoritairement sur la prise de parole en continu :

- s'exprimer à l'oral : positionnement de la voix, audibilité, gestuelle, regard, débit de parole, diction, articulation, aisance
- mémorisation (vocabulaire)
- utiliser un support écrit lors d'une présentation orale
- structurer son discours à l'oral
- gérer le temps

Exemples d'éléments de différenciation retenus :

1) étayage :

- sujet seul / sujet + aide lexicale visuelle (suggestions d'idées) / sujet + aide lexicale visuelle (suggestions d'idées) + amorces de phrases
- présence ou absence d'étayage : prendre la parole à partir d'une fiche structurée type à reproduire pour les uns, prendre la parole à partir de mots clés fournis sur une fiche par le professeur pour les autres, prendre la parole sans notes mais travail en amont sur la structuration du discours

2) exigences/attendus :

- dans le cadre d'une prestation enregistrée sur support mp3, varier les durées l'enregistrement selon les élèves
- longueur de la production
- nature et quantité de contenus attendus
- richesse et complexité des outils utilisés (lexique, structures, éléments culturels...)

3) types de production :

- travailler par imitation pour certains, création pour les autres

4) modalités de la production

- prendre la parole devant la classe ou utilisation d'appareils d'enregistrement

- durée de l'activité
- suite à une évaluation diagnostique, on crée 4 zones dans la classe :
 - zone 1 : à partir d'un support papier contenant des énoncés simples, les élèves s'entraînent à la reproduction du modèle correspondant : travail du lien graphie-phonie, de la mémoire auditive, de la mémoire visuelle (support illustré)
 - zone 2 : réciter un texte mémorisé ou lire un texte inconnu : travail sur le lien graphie phonie avec utilisation du dictaphone (auto + inter-évaluation)
 - zone 3 : raconter, expliquer : prendre de la distance avec son support écrit (inter-évaluation)
 - zone 4 : raconter, expliquer, argumenter (auto-évaluation, utilisation de la vidéo, prise de risques)

5) parcours

- propositions de plusieurs ateliers au sein de chacun desquels l'élève peut s'entraîner selon 4 niveaux d'exigence possibles (débutant, intermédiaire, avancé, expert) afin de travailler la mémorisation du lexique :

atelier A : rappel de ce que les élèves connaissent

atelier B : relier le mot à son image

atelier C : entourer le bon mot (4 à 5 mots par image)

atelier D : remettre les lettres dans le bon ordre

atelier E : carte mémo : les élèves doivent noter le vocabulaire

atelier F : textes à trous, mots mêlés, mots croisés

atelier G : avec le professeur, l'élève tire une carte et doit retrouver le mot en le prononçant correctement

atelier H : avec dictaphone : vocabulaire et exercice de discrimination auditive